|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***REPUBLIQUE DU NIGER***  ***\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\****  ***Fraternité-Travail-Progrès***  ***\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\**** |  |  |
| ***MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES***  ***\*\*\*\*\*\*\*\*\*\****  ***FONDS D’APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET***  ***A L’APPRENTISSAGE (FAFPA)*** |  |  |
|  |  |
|  |  |  |

Rapport de l’étude sur les opportunités d’emploi et les besoins en formation des femmes bénéficiaires des interventions du projet Bridge - Niger

**Août 2020**

1. **Contexte et justification de l’étude**

En 1961 le Niger a ratifié la convention fondamentale N°29 de l’OIT(1930) qui interdit toute forme de travail forcé ou obligatoire et en 2015 le Protocole de 2014 relatif à ladite convention. La convention définit le travail forcé comme étant tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré. Malgré son interdiction formelle, le travail forcé continue de se pratiquer sous diverses formes au Niger y compris l’esclavage.

Le Bureau international du Travail (BIT) s’est engagé à accompagner le Niger dans ses efforts et met en œuvre à cet effet, avec l’appui financier du Département américain du travail (USDOL), un projet de lutte contre le travail forcé intitulé "From Protocol to Practice : A Bridge to Global Action on Forced Labour (The Bridge project)". Le projet est mis en œuvre dans cinq pays prioritaires : le Pérou, la Mauritanie, le Népal, la Malaisie et le Niger.

Le projet BRIDGE vise entre autres objectifs, à contribuer au renforcement des programmes de sensibilisation et de subsistance afin d'empêcher le travail forcé, en apportant un appui à l’Association Timidria en vue de mettre en place des activités concourant à la réinsertion socio-économique des victimes des pratiques esclavagistes au sein des communautés cibles des régions d’Agadez et de Tahoua.

C’est dans ce cadre que l’Association TIMIDRIA a identifié 300 femmes victimes de pratiques esclavagistes dans certaines localités des régions d’Agadez et de Tahoua et a obtenu un appui du projet Bridge en vue de la mise en œuvre de ces activités dont une consiste en la réalisation d’une étude sur les opportunités d’emploi dans les zones d’intervention du projet et l’identification des besoins de formation des bénéficiaires.

En vue de la réalisation de cette étude, Timidria a fait appel au Fonds d’Appui à la formation Professionnelle Continue et à l’Apprentissage (FAFPA), Etablissement Public à Caractère Social qui a pour mission générale de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d’enseignement et de formation professionnels et techniques (EFPT), notamment dans les domaines de la formation professionnelle continue, qualifiante, par apprentissage, de l’orientation, de l’accompagnement et de l’insertion professionnels.

Le mandat assigné à FAFPA consiste à :

* identifier les métiers porteurs et les opportunités de génération de revenus dans les zones d’intervention ;
* recueillir les offres de formations publique et privée disponibles dans les zones concernées lors des rencontres avec les autorités admiratives et coutumières et les différents acteurs ;
* identifier les types d’activités qu’elles souhaitent exercer ainsi que leurs désidératas en matière de formation,
* recueillir leurs attentes et identifier les types d’activités particulièrement les emplois innovants qu’elles sont susceptibles d’exercer après la formation ;
* guider les bénéficiaires dans leurs choix de métiers.

Les résultats suivants sont attendus de la mission:

* les métiers porteurs et les opportunités des activités génératrices de revenus dans les zones d’intervention sont identifiés.
* les autorités administratives et coutumières des localités visitées sont entendues ;
* les 300 bénéficiaires sont guidés dans leurs choix de métiers ;
* les besoins de formation des 300 bénéficiaires des interventions du projet sont identifiés.

**II. Méthodologie**

La démarche de réalisation de l’étude a été participative durant tout le processus, de manière à impliquer les principaux acteurs susceptibles d’être intéressés par la question. Il s’agit de :

* **Au niveau des chefs - lieux de régions de Tahoua et d’Agadez** : la représentation régionale de FAFPA, la Chambre régionale de commerce, la Direction régionale du développement communautaire, la direction régionale de la formation professionnelle et de l’insertion, les services financiers,
* **Chefs - lieux des communes** : maires, services communaux de développement communautaire, ONG, projets, coopératives, associations, services financiers
* **Villages** : les bénéficiaires, représentants locaux de Timidria, coopératives, groupements féminins
* **Niamey** : Ministère du Développement Communautaire, Direction de l’insertion professionnelle, Chambre de Commerce, ONAFOP, Association NIGETECH, Initiative 3N.

Une check-list des informations à collecter a été mise au point au préalable (ci – joint en annexe) pour chacune des catégories d’acteurs rencontrés. Ces informations concernent les zones d’intervention du projet et sont relatives à :

* Initiatives développées ou en cours en matière de formation professionnelle et de réinsertion socioéconomique des populations : statut (étatique ou non étatique), types d’intervention, groupes cibles
* La vie associative : principales organisations associatives (associations, ONG, GIE, coopératives) existantes, leurs missions, les groupes cibles, leurs modalités d’intervention
* Activités : types d’activités choisies par certains bénéficiaires, activités innovantes (non traditionnelles) potentielles susceptibles d’être développées
* Accès aux services financiers : services financiers existants, procédures et conditions d’accès et de remboursement,
* Accès aux services de base (électricité, pistes et routes, eau potable, réseau téléphonique)
* L’engagement /émancipation des femmes : niveau d’engagement dans les GIE et coopératives,
* Offre de formation professionnelle locale : types de métiers concernés, expérience des ONG et autres acteurs, conditions d’éligibilité, possibilité d’orienter les victimes vers ces formations
* Le marché du travail et l’emploi
* Marchés ruraux
* Le soutien post – formation
* Possibilités de collaboration avec d’autres intervenants locaux

L’exploitation de divers documents disponibles a par ailleurs permis de collecter d’autres données qualitatives sur les zones d’intervention, les filières porteuses dans ces zones, la réinsertion socioéconomique des populations cibles et les caractéristiques générales des bénéficiaires. Il s’agit, en l’occurrence : i) des études et analyses faites sur les besoins de compétences et de qualification des ressources humaines dans les secteurs économiques de certaines communes rurales du Niger, ii) des fiches d’identification des 300 femmes bénéficiaires mises à disposition par Timidria, iii) du rapport sur la situation socioéconomique des femmes au Niger (Institut National de la Statistique), v) de certains documents mis à la disposition de Timidria par le projet Bridge (Rapport enquête baseline des 300 femmes bénéficiaires des interventions du projet Bridge et le Rapport du mapping institutionnel sur les fournisseurs de services de lutte contre l’esclavage dans les régions d’Agadez et Tahoua).

Dans le cadre de cette étude, deux missions- terrain ont été conduites d’abord par FAFPA puis par Timidria. Les missions ont conduites à Tahoua, Agadez, dans les chefs-lieux des communes de Ingall, Tchintabaraden, Tajaé, Arzorori, Galma, Doguéraoua, Malbaza et Tsernaoua et enfin dans les 16 villages concernés. Elles ont d’abord rencontré les autorités administratives afin de recueillir leurs appréciations en tant qu’acteurs de terrain, concernant les opportunités d’emploi, la viabilité des activités économiques dans les zones ainsi que les besoins de formation des cibles du projet Bridge. Elles ont ensuite rencontré, dans chacun des 16 villages, les femmes bénéficiaires du projet, regroupées en un seul endroit, leur mobilisation ayant été assurée par des points focaux qui sont les relais de l’Association TIMIDRIA au niveau communal.

|  |  |
| --- | --- |
| E:\PHOTO MISSION TIMIDRIA\IMG_20200123_164122.jpg | E:\PHOTO MISSION TIMIDRIA\IMG_20200120_132451.jpg |

Les rencontres avec les femmes bénéficiaires ont pour objectifs: i) de connaitre leurs choix de métiers, ii) de les sensibiliser sur les différents métiers qui existent et qui vont de pair avec l’économie locale ; iii) d’identifier leurs besoins notamment en matière de formation, en lien avec l’activité que ces femmes souhaitent exercer, iv) d’éclairer leur choix d’activité en leur donnant des informations nécessaires sur le métier et ses exigences, en se basant sur les informations collectées.

Pour l’appréciation du potentiel économique et des opportunités d’emploi, les critères ci – après ont été considérés :

* disponibilité de matières premières et d’intrants et possibilité d’accès facile ;
* technique de production maîtrisée ou maîtrisable moyennant une formation

technique (formation initiale professionnalisante ou de perfectionnement) accessible ;

* existence d’un marché permettant d’écouler le produit ;
* l’existence de services d’appui efficaces pour faciliter l’accès à l’emploi : encadrement technique dans les divers domaines, possibilités d’accès au crédit, existence à des distances raisonnables de structures de formation professionnelle pour améliorer les connaissances techniques des bénéficiaires,
* Pour les AGR, le critère essentiel est la possibilité que le produit ou le service soit vendable et procure un revenu permettant d’améliorer les conditions du bénéficiaire.

L’identification des besoins prioritaires de formation a été faite en prenant en compte à la fois les choix d’activité des bénéficiaires, les contraintes spécifiques aux populations cibles en lien avec l’activité souhaitée (analphabétisme et/ou faible niveau de scolarisation, difficultés pour les bénéficiaires à suivre des actions de formation étendues sur une longue durée) et enfin les contraintes inhérentes à l’offre locale de formation.

**III** - **Aperçu général sur la situation socioéconomique dans les zones d’intervention du projet Bridge**

**1. Situation géographique**

Les 16 villages d’intervention du projet BRIDGE se situent dans les régions d’Agadez et de Tahoua, dans la partie saharo-sahélienne et la zone saharienne du Niger.

**Tableau** : répartition des bénéficiaires par Régions, communes et villages

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **REGIONS** | **COMMUNES** | **LOCALITES** | **EFFECTIFS** |
| TAHOUA | Tsernaoua | Mozagué | 20 |
| Malbaza | Zangon-Tannouzoum | 20 |
| Nobi | 20 |
| ZangonAroki | 20 |
| Doguéraoua | Doguéraoua | 20 |
| Tagamaoua | 20 |
| Galma | Jano -Tambeye Kournoni | 20 |
| Azarori | Azarori nomade | 20 |
| Tajaé | Tajaé nomade | 20 |
| Tchintabaraden | Jigui - Agoda | 15 |
| Inès | 15 |
| Afalolo | 20 |
| Tchinta | 10 |
| AGADEZ | Ingall | Ingal | 20 |
| Assoummane 2 | 20 |
| Mazababou | 20 |
|  |  |  | **300** |

**2. Données démographiques**

Les villages d’intervention du projet se situent en zones rurales, avec une population relativement jeune : 51,7% de la population a moins de 15 ans. A l’instar des autres régions du Niger, la croissance démographique est l’une des plus élevées du monde (3,5% à Agadez et 4,7% à Tahoua), impactant fortement sur la demande en services sociaux de base (éducation, santé, eau, etc) et l’emploi.

La densité de la population est l’une des plus faibles du Niger pour Agadez (0,7 habitants/km²) et plus élevée dans la région de Tahoua (entre 14 à 110 habitants au km²).

**3. Informations sur les secteurs d’activités**

La région d’Agadez et le nord de la région de Tahoua sont caractérisées par un climat de type sahélo-saharien avec une pluviométrie généralement déficitaire du point de vue de la culture pluviale. Pour autant, le secteur agro-sylvo-pastoral constitue la principale source d’activités économiques des zones concernées. Il occupe plus de 80% de la population active et joue un rôle primordial dans la création d’emplois : il constitue la principale source de revenus des populations.

Le climat et la nature des sols de la région d’Agadez ne permettent pas une pratique significative de l’agriculture. Conséquemment, cette région s’illustre davantage dans la pratique des activités maraîchères et fruitières, notamment dans les vallées de l’Aïr et surtout dans l’artisanat qui constitue une source importante de revenu pour les populations.

L’artisanat de production (bijouterie, maroquinerie, pierre de talc,) est l’activité la plus fréquente mais les activités liées à l’artisanat de service y sont également pratiquées.

Dans la région de Tahoua, la production agricole est généralement associée à la pratique de l’élevage. Le sud de la région de Tahoua est aussi connu pour la production et l’exportation d’oignon vers des pays comme le Nigéria, la Côte d’Ivoire, le Bénin, le Togo et le Ghana ainsi que pour l’élevage extensif.

La culture céréalière qui représente l’essentiel de la production vivrière, souffre de nombreuses insuffisances : (i) la dépendance à l’égard d’une pluviométrie souvent irrégulière et insuffisante (en moyenne entre 120 et 300 mm de pluies par an), (ii) une production céréalière généralement déficitaire, (iii) la faiblesse des rendements liée à la faible mécanisation agricole, à l’insuffisante disponibilité des semences améliorées et des engrais ainsi que leur utilisation relativement faible, (iv) la dégradation des bases productives accentuée par une concentration démographique relativement forte dans certaines zones (densité de la population supérieure à 110 habitants au km² dans les départements de Malbaza et Madaoua contre moins de 14 habitants au km² dans d’autres zones), (v) l’insuffisance de l’encadrement technique, (vi) les difficultés d’accès des producteurs au crédit.

La production et la commercialisation de produits de rente (oignon, tomate, pastèque), la multiplication et la vente de semences sélectionnées, la commercialisation des produits phytosanitaires sont cependant des créneaux intéressants qui permettent de procurer des emplois rémunérateurs à certains paysans. Mais une part importante du surplus agricole commercialisable (tomate, niébé, pomme de terre) est perdue faute de capacités suffisantes pour leur conservation et transformation.

Quant à l’élevage, il reste essentiellement traditionnel, souvent contemplatif, dominé par la transhumance, avec de faibles rendements. En outre, la transformation est relativement faible laissant ce grand potentiel insuffisamment exploité. Des problèmes liés à la commercialisation, à l’alimentation du bétail, aux conflits agriculteurs éleveurs, à la santé animale pèsent également sur les performances du secteur.

L’élevage de bétail (surtout le petit bétail), s’il est mené correctement a pourtant une grande capacité de production et ses débouchés, à l’intérieur du pays et vers certaines villes du Nord Nigéria sont importants en raison notamment de fortes et fréquentes demandes à l’occasion des cérémonies (mariages, naissances) et des fêtes religieuses.

L’artisanat de production tout comme l’artisanat de service (soudure, réparation mécanique, coiffure, etc) est de plus en plus développé et répandu dans les centres urbains et périurbains. L’utilisation, dans l’agriculture, des outils traditionnels issus de la forge est également fréquente.

Le commerce est caractérisé dans sa grande majorité par l’existence de petits marchés ruraux, de petites boutiques de vente des produits de première nécessité (céréales, sel, savon, thé, sucre, huile, tabac, …), de tissus et habits divers, des houes et parfois des engrais et des produits phytosanitaires, de produits d’élevage (bétail, lait, fromage, cuir et peaux) et de produits artisanaux. Le commerce ambulant est également pratiqué, dans toutes les zones, par des commerçants, suivant les jours de marché pour vendre des produits usuels ou de première nécessité.

L’environnement des affaires reste marqué par de multiples contraintes dont : (i) un faible accès au crédit (93% de la population adulte n’ont accès à aucune sorte de services financiers), (ii) la lourdeur et la complexité des procédures administratives et fiscales, (iii) la faiblesse des ressources humaines pour répondre aux besoins des entreprises, iv) un déficit d’information sur les services financiers et les types d’appui qu’ils peuvent procurer. Par exemple, 65 % des femmes bénéficiaires du projet indiquent n’avoir aucune idée de l’existence de services financiers susceptibles de les appuyer, ce qui parait évident vu que des services comme les IMF, implantés hors des chefs - lieux des communes couvertes par le projet, sont loin des villages des intéressées. Ces femmes font davantage état d’initiatives endogènes développées au niveau communautaire ou du village et qui consistent principalement en des tontines organisées au sein des groupements féminins ou des mini-caisses communautaires et informelles d’épargne et de crédit. Mais les principaux débiteurs locaux sont les commerçants, les parents ou amis.

Il faut dire que l’accès aux IMF répond à des conditions comme par exemple être adhérent, avoir une caution de garantie, soumettre un projet pour financement, conditions qui sont pour l’instant loin d’être réunies par les cibles du projet Bridge.

**4. Situation de l’emploi et du revenu**

La situation de l’emploi est semblable à celle de la plupart des zones rurales au Niger, avec au plan national, un sous – emploi qui affecte plus de 70 % de la population et une incidence du chômage plus forte chez les femmes que chez les hommes (respectivement 28,9 % et 4,4 %)[[1]](#footnote-1).

Les principales contraintes sont la faible productivité du travail en raison d’une qualification de la main-d’œuvre et une faible contribution du secteur privé moderne dans l’offre d’opportunités d’emploi.

Malgré d’énormes potentialités minières, géologiques, pétrolières et énergétiques que présentent ces régions, le niveau de la pauvreté reste élevé dans ces zones, à l’instar du reste du Niger (63,9% de la population nationale vivent en dessous du seuil de la pauvreté), en raison notamment de la forte croissance démographique. Le taux de pauvreté est plus élevé en milieu rural (52,4%) qu’en milieu urbain (9,1%).

Pour les femmes bénéficiaires du projet Bridge, le niveau de pauvreté semble s’accentuer dans la mesure où 57,7% d’entre elles soulignent globalement une baisse de leur revenu au cours des six derniers mois et 59,3% indiquent être endettées[[2]](#footnote-2).

**5. Accès aux services sociaux de base**

D’une manière générale, l’accès aux services sociaux tels que l’éducation la sante, l’eau, etc. est très précaire au Niger : par exemple l’analphabétisme touche plus de 70 % de la population âgée de 15 ans et plus[[3]](#footnote-3) avec des inégalités profondes à l’égard des femmes. L’accès à l’éducation et l’alphabétisation des femmes reste faible en raison notamment du mariage précoce des filles adolescentes.

Les régions d’Agadez et de Tahoua se caractérisent elles aussi par un taux brut de scolarisation très faible, avec des inégalités entre les zones (par exemple : 12,2 % à Ingall contre une moyenne de 49,1% pour le reste de la région d’Agadez[[4]](#footnote-4)) et des disparités très profondes entre hommes et femmes. 77,3 % des femmes bénéficiaires des interventions du projet Bridge n’ont pas fréquenté l’école et 37,2% de leurs enfants ne sont pas scolarisés[[5]](#footnote-5).

Le taux d’accès à l’énergie (5,14%) est également faible au plan national et quasi nul dans la plus part des villages d’intervention du projet Bridge.

Les taux de mortalité des enfants et de mortalité maternelle restent élevés, à l’instar de la plus part des régions du Niger.

# **6. Aperçu des programmes nationaux et autres initiatives pertinents développés au plan local**

# Divers programmes et sous-programmes nationaux sont mis en place dans le cadre du PDES 2017-2021. Certains de ces programmes, au regard de leur objet, sont censés contribuer à améliorer les conditions des femmes bénéficiaires du projet Bridge.

**Extrait des programmes et sous – programmes de mise en œuvre**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Axes stratégiques | Programmes | Sous programmes |
| Axe 2. Développement social et transition démographique | Développement du capital humain | Amélioration du niveau d’instruction et de formation de la population |
| Renforcement du système de protection sociale |
| Transition démographique | Promotion de la scolarisation de la jeune fille |
| Développement du secteur prive | Promotion de l’entreprenariat des jeunes |
| Axe 3. Accélération de la croissance économique | Sécurité alimentaire et développement agricole durable | Développement des productions irriguées et pluviales |
| Transformation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques |
| Autonomisation de la femme rurale |

Cependant ces programmes, de portée générale, ne visent pas directement les groupes cibles du projet Bridge.

De même, toutes les communes couvertes par le projet Bridge sont dotées d’un Plan de Développement Communal (PDC).

Enfin, d’autres informations recueillies sur le terrain relèvent de nombreuses autres initiatives développées par des partenaires techniques comme SWISSAID, CARITAS ; OXFAM, ASI.TIMIDRIA mais ces initiales relèvent du passe.

Mais la limite majeure de toutes ces initiatives mentionnées est de ne cibler pas cibler de manière spécifique les femmes victimes de l’esclavage et ne constituent donc pas une réponse au défi de l’autonomisation socioéconomique de ces femmes.

**IV** – **Analyse des créneaux porteurs et opportunités d’emploi dans les zones d’intervention du projet Bridge**

Une des finalités des rencontres qu’aussi bien la mission – terrain de FAFPA que celle de Timidria ont organisées avec certains acteurs locaux était d’aider à identifier les activités et métiers porteurs dans les zones concernées. C’est ainsi, pour chacun de ces villages, un ensemble de métiers considérés comme étant porteurs ont été identifiés.

Le constat général est que l’élevage, l’artisanat de production et l’artisanat de service représentent les principaux secteurs d’activités pratiquées dans toutes les localités. D’autres zones (Ingal, Tchintabaraden, Arzérori et Tajaé) se singularisent davantage dans la pratique de l’élevage et le traitement des produits laitiers.

Les activités agricoles sont également aussi importantes dans certaines zones avec des spécificités selon les localités. Les cultures maraichères sont porteuses dans les zones de Doguéraoua, Malbaza et Tsernaoua.

Une formation préalable s’avère cependant nécessaire dans la plus part des cas avant que ces métiers ne puissent constituer des pôles d’activités rémunératrices pour les personnes qui se lanceraient à les exercer.

Les possibilités d’emplois formels dans les services et projets ainsi que dans les entreprises publiques et privées sont quasi inaccessibles aux populations bénéficiaires des activités du projet Bridge en raison de leur faible niveau de scolarisation ou absence de qualification.

Ces emplois sont pour l’essentiel fonction des investissements de l’Etat, des collectivités territoriales concernées et du financement des projets dans divers domaines.

**Zone d’Ingall – Mazababou- Assoumane**

C’est une zone d’élevage par excellence mais où sont pratiquées également une grande diversité d’autres activités génératrices de revenu : artisanat de production (bijouterie, maroquinerie, confection des porte-clés, vannerie nattes et lits traditionnels, pierre de talc,), artisanat de service, élevage et traitement des produits laitiers, culture maraichère (pomme de terre, oignons), commerce artisanal (maroquinerie, chaussures, extraction du Sel pour bétails).

Les principaux atouts de cette zone sont: i) l’existence d’une vaste étendue de pâturage favorable à l’élevage, ii) le fait que les produits artisanaux (chaussures en cuir et broderie) soient très prisés tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du Niger, iii) l’artisanat de production est une pratique culturelle ancienne qui constitue une des caractéristiques même des populations de la zone.

La zone est par contre confrontée à deux contraintes majeures que sont l’enclavement et, depuis quelque temps, l’insécurité. En effet, du fait de l’insécurité qui sévit avec les frontières du Mali et de l’Algérie, la fréquentation de la zone semble de plus en plus limitée : en particulier, la célébration de la fête annuelle des éleveurs (cure salée d’Ingal) institutionnalisée par le gouvernement, ne mobilise plus beaucoup de visiteurs en provenance des autres contrées du Niger, ce qui impacte négativement les réalisations de ventes de produits artisanaux. Par ailleurs, le potentiel de la filière élevage demeure insuffisamment exploité du fait de la non maitrise des techniques d’embouche (bovine et ovine), des techniques de récolte et de conservation du fourrage et enfin des techniques de valorisation du fourrage grossier.

**Zones de Tchintabaraden – Ineiss – Afalalo**

Pour l’essentiel des acteurs rencontrés, l’élevage est un secteur porteur au niveau de tous ces villages. Le principal atout de ce créneau est la disponibilité des aliments de bétail.

La transformation du lait en fromage traditionnel, assez répandue, procure aux populations un revenu à la fois régulier et appréciable.

Toutefois, la pratique des activités liées à cette filière est de type traditionnel, ce qui ne favorise pas l’exploitation optimale de ces créneaux et de couvrir une demande importante (ville de Tahoua et autres centres urbains frontaliers de Tchnitabaraden).

On note par ailleurs dans ces villages, la prédominance d’une forte tradition artisanale (maroquinerie, confection des chaussures en cuir, bijouterie, tressage des nattes); mais l’enclavement de la zone et l’étroitesse du marché local font que la contribution de ce créneau dans l’amélioration du niveau de revenu des populations reste assez marginale.

Il semble par contre que la production et la commercialisation des produits cosmétiques (encens, parfum, savon) sont promises à un bel avenir au regard de la demande qui ne cesse de croitre du fait de l’urbanisation de plus en plus marquée de la ville de Tchintabaraden.

**Arzérori – Tambaye Kournoni - Nobi**

Les activités et métiers porteurs identifiés dans ces villages sont assez variés et incluent :

* L’élevage
* broderie, tricotage, couture homme, couture dame
* Artisanat (maroquinerie, teinture batik, nattes traditionnelles)
* Production et Transformation agroalimentaire

Il s’agit d’une zone à haute potentialité d’élevage mais un élevage essentiellement extensif, pratiqué sur de grands espaces, occasionnant de fréquents conflits entre éleveurs et agriculteurs. Ce créneau souffre par ailleurs d’une insuffisante maitrise des techniques d’embouche (bovine et ovine), de récolte et de conservation du fourrage, d’une faible valorisation des sous-produits agricoles pour usage dans l’alimentation du bétail.

Par contre, la zone dispose d’un vaste marché pour l’écoulement des produits d’élevage à travers le marché de Tounfafi, reconnu comme étant l’un des plus grands marchés de bétail du pays et dont la proximité avec certaines villes du nord Nigéria offre de possibilités supplémentaires d’écoulement des produits.

Quant à l’artisanat, il s’apparente davantage à une activité traditionnelle pratiquée dans la plus part des familles.

On note également un fort engouement de la population de ces villages aux bijoux et vêtements traditionnels, surtout à l’occasion des mariages. Il semble cependant que la demande de ces produits artisanaux demeure essentiellement locale ce qui ne permet pas d’envisager une forte augmentation de l’offre.

**Zongon Mozagué - Tajaé**

C’est une zone propice à l’élevage avec un pâturage abondant et des mares semi-permanentes. Sont également pratiquées diverses autres activités génératrices de revenu :

* Mécanique rurale (réparation auto-moto, motopompe, groupe électrogène)
* Couture (broderie, tricotage, couture homme, couture dame…)
* Menuiserie-bois
* Construction métallique (soudure, confection de portes, fenêtres…)

Mais les activités comme la couture, la menuiserie-bois et la construction métallique sont confrontées à d’importantes contraintes : i) l’indisponibilité de la matière d’œuvre dont l’essentiel est importé du Nigéria, ii) l’étroitesse du marché local qui rend souvent difficile l’écoulement de la production, iii) la rude concurrence des produits importés du Nigéria.

**Doguéraoua - Malbaza - Tsernaoua**

La caractéristique principale de ces localités est d’être une zone de cultures maraichères en particulier la culture de l’oignon qui constitue la principale culture de rente, avec d’importants débouchés que sont la Côte d’Ivoire, le Bénin, le Togo, le Ghana et le Nigéria.

D’autres cultures comme la patate douce, la tomate, la pomme de terre, la pastèque, le chou sont également réalisées dans ces zones. Mais ce potentiel est insuffisamment exploité : faute de maitrise de techniques de conservation et de transformation de ces produits, les producteurs enregistrent de fréquentes pertes et d’importants manques à gagner.

***Aroki – Tagamaoua- Zangon Tinazou***

Le secteur agropastoral occupe l’essentiel des populations de cette zone. Mais le potentiel de ce secteur demeure sous exploité. Au niveau de chacune des filières (agriculture et élevage), les insuffisances signalées concernent à la fois la production et la transformation ou la conservation des produits de la branche où on estime que les pratiques et techniques actuelles gagneraient à être modernisées. Les qualifications à développer porteront sur les techniques élémentaires de compostage, de stockage et de commercialisation pour les secteurs de l’agriculture et d’embouche pour celui de l’élevage. D’autres formations transversales envisageables peuvent être, entre autres, celles liées à l’organisation, à la gestion, la transformation et la commercialisation.

**V** – **Analyse de l’offre de formation professionnelle et d’apprentissage dans les zones d’intervention du projet Bridge et priorisation des besoins de formation**

1. **Aperçu général sur l’offre du dispositif formel de formation professionnelle et d’apprentissage**

Le FAFPA met en œuvre plusieurs types de formation (apprentissage agricole, apprentissage duale, Formation Initiale Professionnalisante (FIP)…) au profit des jeunes, des adultes (hommes et femmes) sur diverses thématiques basées sur des besoins identifiés préalablement. Cette structure n’est pour le moment présente qu’au niveau des chefs-lieux de régions mais elle indique pouvoir se déplacer partout où le besoin en formation professionnelle se fait sentir, sauf pour des formations assez techniques et pointues qui nécessitent la présence des bénéficiaires dans un centre plus adéquat.

En outre, dans le cadre de la politique nationale de la formation professionnelle, les communes sont dotées d’un Centre de Formation aux Métiers (CFM). Les CFM sont des structures de formation communautaire destinées à des déscolarisés et non scolarisés en vue de leur insertion dans le tissu de production local. Ils offrent une qualification de base dans différentes filières professionnelles.

Dans toutes les 7 communes concernées par le projet Bridge, il existe un tel dispositif de formation professionnelle. Pour la création d’un CFM, la collectivité en formule la demande auprès du Ministère des Enseignements Professionnels et techniques (MEP/T) et attribue un espace pour les besoins de construction dudit centre. L’Etat y affecte le personnel administratif et formateur. L’ouverture de filières de formation doit obéir aux besoins de l’économie locale.

La formation par la voie formelle est confrontée à de multiples difficultés liées notamment :

* au faible budget alloué au secteur : équipement en matériel didactique, en consommables et logistiques insuffisant;
* à l’insuffisance qualitative et quantitative des infrastructures et des formateurs qualifiés,
* à l’insuffisance de l’encadrement pédagogique,
* aux difficultés d’insertion socio-économique après la formation en raison notamment de : i) l’indisponibilité de ressources financières, ii) l’absence de mobilité, iii) le manque de qualification, iv) l’absence de projet, v) l’absence de réseau relationnel, vi) l’insuffisance de dispositifs d’information de sensibilisation et d’orientation professionnelle des jeunes notamment sur les opportunités d’emploi, les besoins en qualification, les services d’appui et de conseil, les procédures administratives et fiscales, etc.

A côté du dispositif formel, il existe divers autres acteurs qui concourent à la formation en zones rurales. Il s’agit notamment des formations professionnelles continues qualifiantes, dispensées sous forme modulaires ou par alternance, proposées par les structures comme les Chambres Régionales de l’Agriculture (CRA), l’Association pour la Redynamisation de l’Elevage au Niger (AREN) et de plusieurs autres projets et programmes à travers certaines ONG.

Certaines communes concernées par le projet Bridge ont bénéficié de formations des acteurs cités plus haut. Toutefois, selon les informations disponibles, ces interventions n’ont pas concerné le groupe cible du projet Bridge.

En conclusion, les offres locales de formation professionnelle et d’apprentissage par les dispositifs formels comme non formels ne couvrent pas toute la demande.

Les informations disponibles indiquent par ailleurs que l’offre de formation professionnelle et technique disponible localement est davantage orientée vers des filières liées à l’artisanat de production, l’artisanat de service et l’économie familiale.

Des filières jugées pertinentes comme l’agriculture, l’élevage, la conservation /transformation et commercialisation des produits agropastoraux ne semblent pas être couvertes.

Entre autres raisons avancées figurent : i) le manque d’infrastructures, ii) le manque de formateurs qualifiés et, iii) l’ignorance des populations qui estiment souvent que les connaissances traditionnelles qu’elles ont acquises de génération en génération en agriculture, élevage et artisanat leur suffisent pour mener à bien ces activités.

1. **Formation sur le tas**

L’apprentissage sur le tas, chez l’artisan ou auprès d’un membre de la famille, reste une pratique très courante permettant l’acquisition de certaines connaissances voire même d’accéder à un emploi rémunéré. Cette forme d’apprentissage couvre tous les métiers de l’artisanat. Non structuré, cet apprentissage peut durer plusieurs années et n’est en général, pas sanctionné par un diplôme reconnu.

Ce mode de formation qui s’étale généralement sur des années, est difficilement conciliable avec la courte durée d’exécution des projets comme Bridge et le profil du groupe cible.

1. **Priorisation des besoins de formation**

Sur la base des développements qui précèdent, les besoins prioritaires en formation et les filières à promouvoir pourront concerner trois (3) principaux créneaux à savoir :

**L’agriculture** : dans la plus part des villages couverts par le projet Bridge, ce créneau occupe la majeure partie de la population. Paradoxalement, la population active dans ce secteur n’a pas la qualification requise pour exploiter pleinement ce créneau. Le dispositif actuel de formation semble jusque – là accorder très peu de place à cette filière.

Les besoins en compétences et qualifications se font ressentir au niveau des techniques de compostage, de la production, du stockage, de la transformation ou de la conservation et de la commercialisation des produits agricoles dont certains sont rapidement périssables, occasionnant généralement un important manque à gagner pour les producteurs.

**L’élevage :** certains villages sont des zones d’élevage par essence. Mais les pratiques et techniques utilisées à cet effet sont restées traditionnelles, ce qui empêche l’optimisation de ce créneau. Les qualifications à développer porteront sur les techniques élémentaires d’embouche, la transformation et la commercialisation des produits d’élevage afin d’accroitre la productivité dans ce secteur.

**L’artisanat de production (les produits cosmétiques)** : étant donné la disponibilité de plusieurs artisans ayant un savoir-faire et des connaissances acquises sur le tas, il serait intéressant de porter l’accent vers des domaines innovants comme les produits cosmétiques où le niveau de qualification des producteurs est relativement faible. Les compétences à développer concernent les techniques de fabrication et de commercialisation du parfum, de l’encens et du savon.

A ces 3 catégories de besoins de formation, pourra s’ajouter de manière transversale, quel que soit le créneau retenu, une **formation en compétences de vie et en gestion**.

1. **Approche de formation à développer**

Le faible niveau de scolarisation des populations cibles se prête difficilement à une formation professionnelle classique : plus de 84 % sont non scolarisées, 6 % ont le niveau secondaire et 10 % de niveau primaire. A cela s’ajoute la difficulté à les retenir pour une formation de longue durée, en raison de multiples tâches ménagères dont elles sont tenues de s’occuper par ailleurs.

Ces différentes contraintes nous amènent à proposer la mise en œuvre des actions de formation modulaire de proximité (formation mobile dans les localités des bénéficiaires) et conçue sur mesure, à deux volets complémentaires : i) une formation commune en compétences de vie et de gestion et, ii) une formation spécifique en compétences techniques de base, selon le centre d’intérêt des bénéficiaires.

1. **Proposition de contenu général de la formation**

La formation comprendra les principaux modules ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| **Métiers /activités** | **Qualifications à acquérir** |
| **COMPETENCES TECHNIQUES** | |
| 1. **Embouche** | * **Maitrise élémentaire des techniques d’embouche** * les différents types d’embouche * les critères de choix des animaux à emboucher * infrastructure et équipement pour l’embouche * Conduite de l’opération d’embouche : * Prophylaxie sanitaire et médicale * Mise en quarantaine * Déparasitage interne et externe * Alimentation des animaux embouchés : fabrication de blocs nutritionnels, traitement de la paille à urée * ***Gestion de l’unité d’embouche*** * Planification de l’opération * Rentabilité économique et financière d’une opération d’embouche * Coût de production * Évaluation financière de l’opération d’embouche * Financement de l’opération d’embouche * **Transformation et conservation des dérivés d’embouche** * Techniques de compostage * *Maitrise des techniques de production et de transformation du lait (Tchoukou, fromage, beurre yaourt)* |
| 1. **Transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles** | * Maitrise élémentaire *de techniques* de compostage, * *Maitrise de techniques* de stockage * Maitrise des techniques de transformation ou de conservation * Maitrise des techniques de commercialisation des produits |
| 1. **Cosmétique** | * Maitrise des techniques de fabrication des produits cosmétiques (parfum, encens, etc) et du savon * Techniques de commercialisation |
| **COMPETENCES TRANSVERSALES COMPLEMENTAIRES** | |
| 1. **Compétences de vie et éducation financière** | * Droits et responsabilités : égalité de tous * prise de décision indépendante * connaissance de soi * confiance en soi * gestion de l’argent |

**6. Répartition des bénéficiaires, par village et par domaine de formation**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Région** | **Département** | **Village** | Embouche + transformation de produits d’élevage | Transformation, conservation produits agricoles | Cosmétiques |
| **Agadez** | Ingall | Ingall | 20 |  |  |
| Assoumane 2 | 20 |  |  |
| Mazababou | 20 |  |  |
|  | Illéla | Tajaé Nomade | 20 |  |  |
| Konni | Mozagué | 20 |  |  |
| Madoua | Arzerori | 20 |  |  |
| Tambaye Kournoni | 20 |  |  |
| Malbaza | Aroki | 8 | 12 |  |
| Nobi | 20 |  |  |
| Zangon Tinazout | 12 | 8 |  |
| Doguérawa |  | 20 |  |
| Tagamawa |  | 20 |  |
| Tchintabarden | Afalalo | 20 |  |  |
| Ineïss | 15 |  |  |
| Jigui Agoda | 15 |  |  |
| Tchintabaraden |  |  | 10 |
| **TOTAL** | | | **230** | **60** | **10** |

**VI . Conclusion - Recommandations**

Les membres de la mission saluent la disponibilité des autorités administratives, coutumières et des relais de l’Association TIMIDRIA des localités visitées pour leur esprit de collaboration.

Elle recommande :

* le démarrage de la formation des bénéficiaires dans les plus brefs délais et dans leurs localités respectives ;
* d’accompagner les bénéficiaires en kits après la formation ;
* de prévoir un suivi post formation et un mécanisme de coaching afin de s’assurer de la pérennisation des compétences acquises et des activités génératrices de revenus qu’elles créeront à l’issue des formations.

|  |  |
| --- | --- |
| DAIJDF/ FAFPA | DA / FAFPA |
| **OMAR DIALLO** | **SOULEY YACOUBA** |

ANNEXES

**I – Annexes : check - list**

**Institutions de l’Etat :** Ministère du Développement Communautaire, Direction de l’insertion professionnelle, ONAFOP, Initiative 3N, FAFPA Tahoua, Chambre régionale de commerce, Direction régionale du développement communautaire, direction régionale de la formation professionnelle et de l’insertion, Communes, services communaux de développement communautaire

1. Institution /Service : ………………………………………
2. Nom, fonctions et contact du responsable de l’institution : ………………………………
3. Initiatives développées dans la zone ou en cours en matière de formation professionnelle et de réinsertion socioéconomique des populations :

* nature de l’appui/intervention,
* offre de formation professionnelle locale : métiers concernés, conditions d’accès
* groupes cibles : Quid accessibilité du groupe cible de Bridge ?
* possibilité d’orienter certaines femmes vers ces formations / possibilité d’accord avec Bridge
* appréciation sur les interventions des ONG et Projets

1. Possibilités de collaboration en vue continuation / pérennisation de l’intervention de Bridge

* Pistes /domaines potentiels de collaboration
* possibilité d’orienter certaines femmes vers des programmes gouvernementaux /centres nationaux de formation

1. Soutien post-formation aux bénéficiaires :

* certification,
* soutien au démarrage d’activité,
* appui au placement du travailleur,
* accès au marché et aux services financiers

1. Activités porteuses :

* Métiers porteurs dans la zone
* viabilité / faisabilité de certaines activités choisies par les bénéficiaires,
* activités innovantes (non traditionnelles) potentielles

1. Services financiers :

* types de services offerts
* accessibilité par le groupe cible du projet Bridge
* difficultés / limites

**ONG, Projets, Programmes :** Association NIGETECH, Projet SuisseContact,

1. ONG, Projets, Programmes : ………………………………………
2. Nom, fonctions et contact du responsable de l’organisation : ………………………………
3. Initiatives développées dans la zone ou en cours en matière de formation professionnelle et de réinsertion socioéconomique des populations :

* nature de l’appui/intervention,
* groupes cibles : Quid accessibilité du groupe cible de Bridge ?
* appréciation sur les interventions des ONG et Projets

1. Possibilités de collaboration en vue continuation / pérennisation de l’intervention de Bridge

* Pistes /domaines potentiels de collaboration
* type et modalités de soutien post-formation aux bénéficiaires

1. Activités porteuses :

* Métiers porteurs dans la zone
* viabilité / faisabilité de certaines activités choisies par les bénéficiaires,
* activités innovantes (non traditionnelles) potentielles

1. Services financiers :

* types de services offerts
* accessibilité par le groupe cible du projet Bridge
* difficultés / limites

1. Vie associative :

* Appréciation sur le niveau d’engagement féminin dans les GIE et coopératives,
* difficultés/obstacles

**Services financiers**

1. Service financier : ………………………………………
2. Nom, fonctions et contact de la personne interviewée : ………………………………
3. Initiatives développées dans la zone :

* Type de services offerts,
* groupes cibles
* accessibilité du groupe cible de Bridge
* appréciation sur les interventions des services financiers dans la zone : difficultés / limites

1. Possibilités de collaboration en vue continuation / pérennisation de l’intervention de Bridge

* Pistes /domaines potentiels de collaboration
* type et modalités de soutien post-formation aux bénéficiaires

1. Activités porteuses :

* Métiers porteurs dans la zone
* viabilité / faisabilité de certaines activités choisies par les bénéficiaires,
* actions pour améliorer employabilité / accessibilité des bénéficiaires aux métiers choisis
* activités innovantes (non traditionnelles) potentielles

**Bénéficiaires :**

1. Village : ………………………………………
2. Nom du bénéficiaire : ………………………………
3. Niveau d’information sur les initiatives de l’Etat, Projets et ONG en matière de formation professionnelle et réinsertion :

* Existence de ces initiatives
* types d’appui offerts
* accessibilité
* difficultés / limites

1. Niveau d’information sur les services financiers :

* Existence de services financiers
* types de services offerts
* accessibilité
* difficultés / limites

1. Informations sur l’activité choisie

* Activité initialement choisie
* Type de produit fourni /vendu par le bénéficiaire
* Existence d’autres producteurs locaux pour ce produit
* Type de formation reçue pour exercer cette activité
* Equipement utilisé
* Difficultés / obstacles rencontrés pour exercer cette activité

1. Viabilité / faisabilité de l’activité choisie
   * Niveau de revenu procuré par l’activité
   * Existence de demande non satisfaite pour le produit fourni
   * Raisons de la non satisfaction de la demande
   * Conditions à remplir par le bénéficiaire pour pouvoir satisfaire la demande (équipement, formation, financement, approvisionnement en intrants et matières premières, écoulement, etc)
   * Faisabilité : possibilité / difficultés pour réunir les conditions
2. Options alternatives à envisager :

* Autres activités /produits pouvant être fournis de manière rentable : production /commercialisation lait, beurre, fromage ; transformation cuir ; production nourriture pour bétail sous embouche, etc
* Activités innovantes (non traditionnelles) potentielles
* Activité choisie en définitive : ……………………………………………………..

1. Plan de Développement Economique et Social 2017 - 2021 [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapport baseline du Projet Bridge [↑](#footnote-ref-2)
3. PDES 2017-2021 [↑](#footnote-ref-3)
4. Agadez en chiffres (INS, 2015-2016) [↑](#footnote-ref-4)
5. Rapport baseline projet Bridge [↑](#footnote-ref-5)